

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Annecy (74000)

Réponses de Ignace Marce, au nom de la liste « Vivre ensemble à annecy »

— le 06/03/2020 à 10:18 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Identifier les co-financements possibles.

- Multiplier les points de comptage automatique des vélos et publier les chiffres en continu. Sur la base de ces comptages, définir des objectifs annuels de croissance, en cohérence avec l'ambition du PDU ($\times 5$ d'ici 2030, donc $\times 2,5$ sur le mandat).

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 200 k€ du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Concernant le budget il faudra apprécier l'ampleur du projet et adapter le budget en conséquence

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Mettre en place des voyages d'étude pour eux et les élus, afin de développer une expertise dans la mise en place d'aménagements cyclables à même d'inciter les Annéciens à se déplacer à vélo.

Cela va de pair avec le budget, il nous faudra évaluer les besoins humains pour permettre à chacun de pouvoir utiliser ce moyen de transport dans les meilleures conditions techniques et de sécurité

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Plus précisément, rendre public un schéma directeur d'aménagements cyclables compatible avec les objectifs du PDU, avec planification annuelle des segments à réaliser. En extraire un réseau express vélo : des lignes hyper-structurantes à aménager en permettant de rouler à 25 km/h 80 % du temps (i.e. : pas de voie verte si le trafic piéton est non négligeable)..

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - boulevard du Fier,

- avenues de Loverchy et des 3 Fontaines et route de Sacconges,

- avenue de Chambéry,

- avenue du Rhône,

- avenues de Cran et de la République,

- avenue de la Plaine,

- avenues du Parmelan et de Thônes et des Carrés.

Si un itinéraire du schéma directeur doit passer par un axe à fort trafic (> 7000 véhicules/jour) ou autorisant les vitesses jusqu'à 50 km/h, aménager une piste cyclable séparée.

Impliquer les représentants d'utilisateurs dans la conception des aménagements cyclables.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Bonlieu, la gare, l'hôpital, le campus, les Glaisins, Altaïs, le Grand Épagny...

Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Résorber les principaux points noirs cyclables d'Annecy, signalés par les usagers, en particulier l'axe Mairie-Bonlieu et l'avenue de Genève.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. - Interdire aux voitures de tourner à gauche en sortant de la rue Sommeiller, pour les obliger à retourner vers la gare par la rue Vaugelas. Étudier des aménagements similaires pour que d'autres quartiers ne servent plus de raccourci. - Revoir les parkings en périphérie de manière à inciter fortement les usagers à laisser leur voiture et à adopter le vélo et les transports en commun. - Dans les aménagements de voirie, distribuer l'espace en priorité aux modes de déplacement actifs et aux transports en commun. Plutôt qu'empiéter sur l'espace réservé aux piétons en recourant au statut de voie verte, reprendre de l'espace à la circulation et au stationnement automobiles.

Il est nécessaire de revoir dans certains secteurs le plan de circulation afin de fluidifier le trafic et permettre aux usagers vélo de circuler dans les meilleures conditions

Action n°10 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Limitier la circulation des poids lourds en faisant en sorte que les livraisons se fassent par des véhicules légers et laisser les poids lourds dans un hub à proximité de l'entrée de l'agglomération

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. *Interdire l'avenue de Genève au trafic de transit et la réserver à la desserte locale, aux transports en commun et aux vélos.*

Action n°12 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Action n°13 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Notamment la section nord de l'avenue de Genève et la D1508 devant la mairie.

Action intéressante pourrait être mise en place une fois que l'absorption du trafic sur la ville sera défini et localisé

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Notamment dans les communes déléguées. Réaliser une étude exhaustive de l'application des double-sens cyclables sur les quelques rues non encore équipées.

Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°16 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Annuler la décision de créer trois parkings en hypercentre.

Action n°17 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Notamment, donner un nom à chaque P+R et indiquer les P+R sur toutes les voies arrivant de l'extérieur.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°18 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aussi à la gare de Pringy, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Équiper les P+R de box à vélos.

Action n°19 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Prendre pour les vélobox des places de stationnement voiture en surface.

Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Pour cela, profiter du programme Alvéole de la FUB. Ce stationnement doit être sécurisé, abrité des intempéries, et doit pouvoir accueillir des remorques enfants.

Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°22 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Contraindre toute nouvelle construction immobilière à réserver autant de places de stationnement vélo qu'elle compte de chambres.

Action n°23 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il existe des aires de livraisons, certes pour les véhicules motorisés, il faut repenser à ce type de zone réservée, dans l'hypothèse où le trafic est moins dense il serait possible de matérialiser des zones spécifiques pour ce type de moyen de livraison

Action n°24 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Développer la flotte de Vélonexy (notamment avec une offre de vélo-cargos) pour répondre à la demande des Annéciens.

Action n°25 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

- Aider à l'ouverture d'autres ateliers participatifs de réparation vélo sur la ville, par essaimage de l'atelier Roule & Co de Cran Gevrier.

- Subventionner l'accès à une vélo-école, associative ou non, pour les Annéciens adultes souhaitant apprendre à faire du vélo ou se remettre en selle.

Promouvoir une culture vélo

Action n°26 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Mettre en place un financement d'actions de formation au vélo dans les écoles, afin que tout enfant arrivant au collège détienne le « Savoir Rouler » et puisse se déplacer en sécurité, et ainsi faire émerger une « génération vélo ».

Action n°27 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

L'idée est inintéressante, par contre cela nécessite un investissement important des compétences pour la mise en conformité des vélos, de la sécurité et de l'entretien. Il serait souhaitable que des actions soient mises en place dans le temps scolaire ou périscolaire, et que les enfants viennent avec leur vélo. Que chaque famille soit responsable du matériel et ainsi chaque enfant pourra faire du vélo en dehors de l'école. Pour ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir un vélo, leur fournir une aide pour acheter un vélo remis en état par un atelier de réparation de vélos.

Action n°28 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°29 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

L'idée de ce type d'utilisation, tout en respectant les protocoles liés par exemple aux livraisons de repas à domicile et toute livraison alimentaire.

Action n°30 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Promouvoir ou financer le transport en commun d'enfants de type S'Cool Bus pour les écoles, les MJC et les centres de loisirs.

Action n°31 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Trimestrielle, dans chaque commune déléguée.

je retiens l'idée, quant à la fréquence et le périmètre concerné, il faudra en définir les pourtours

Action n°32 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable notamment lors de la Fête du Lac.

Mise en place de la vidéo-verbalisation et de contrôles par la police municipale. Ces mesures doivent concerner aussi le respect des limitations de vitesse, y compris dans les zones 30.

sur cet aspect, effectivement il faut retenir que les véhicules motorisés, ne stationnent pas sur des espaces de circulation piéton, vélo, mais pas uniquement pendant la fête du lac. La fête du lac pourrait être une journée sans vélo par exemple. Il faut effectivement verbaliser les incivilités de ce type, mais il faut aussi responsabiliser les cyclistes eux-même à respecter les règles de circulation et dans le cas du non respect les verbaliser.

Action n°33 : je suis indécis-e

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Réaliser des campagnes d'affichage régulières faisant la promotion du vélo comme mode de déplacement.

accompagner ces changements en mettant en place des personnels qui pédagogiquement informeraient les usagers des nouvelles dispositions.

Commentaires généraux

Le vélo, peut contribuer à un meilleur mieux vivre ensemble. Partager les espaces de circulation tout en préservant l'environnement. Un point sur lequel il également être vigilant, c'est le traitement des batteries de vélos électriques, qui certes par leur technicité permettent à chacun un moindre effort. Il faut évaluer cet aspect, car faire du vélo pour sa santé et l'environnement est une bonne chose, mais quid des batteries qui même recyclées génèrent un traitement qui ne va pas forcément dans le sens de la préservation de notre environnement. Redonner le goût du vélo avec l'effort physique naturel.